



## **But des standards provinciaux**

1. Les standards devraient représenter des étapes viables pour les athlètes de ce groupe d'âge, soutenir le développement des athlètes qui sont relativement nouveaux dans le sport et permettre l'atteinte progressive des standards établis afin de favoriser une transition en douceur vers les standards nationaux.
2. Les standards devraient soutenir les principes du DLTA et encourager le développement de nageurs versatiles.
3. Les standards devraient favoriser les éléments où les nageurs de Natation NB sont faibles.
4. Les standards devraient permettre de proposer des compétitions qui offrent un environnement de compétition optimal tout en étant financièrement viables pour le club.

## **Évaluation**

1. Les standards seront revus annuellement par le comité technique afin d'assurer qu'ils correspondent toujours au but déterminé.
2. Tous les 2 ans, les standards seront revus afin de les rehausser de façon progressive (% déterminé par le comité technique) jusqu'à ce que les standards provinciaux représentent une progression logique par rapport aux standards nationaux.
3. Le processus d'établissement des standards sera revu tous les 4 ans. Ce cycle de 4 ans est considéré comme étant suffisant pour évaluer les standards établis en fonction du processus actuel. Le processus sera évalué en fonction de la progression des nageurs entre les standards, du respect des principes du DLTA, du développement des éléments faibles et de la viabilité des compétitions.
4. Le processus selon lequel les standards sont atteints doit être transparent. Tous les membres de Natation NB doivent pouvoir consulter le processus d'atteinte et d'évaluation des standards.

# Processus

## STANDARD B

Le standard B actuel restera le même pour la saison 2016-2017.

Le standard B grand bassin sera déterminé en utilisant un facteur de conversion de 2 %.

Pour la saison 2017-2018, le comité technique déterminera un nouveau standard B en fonction du standard du GAC (groupe d'âge canadien) 12&U afin que le standard B s'aligne avec les nouveaux standards A et AA.

Consultez le document concernant les standards.

## NOUVEAU STANDARD AA

Le standard AA sera déterminé en fonction du standard GAC (groupe d'âge canadien).

Pour les filles

En partant du standard GAC 12&U comme point de référence, le standard de tous les autres groupes d'âge a été déterminé; un facteur de 25 % a été ajouté à la référence pour le groupe d'âge 11 ans et moins, +20 %= 12 ans, +17,5 % =13 ans, +15 %= 14 ans, +12,5 % =15 ans, +10 % =16 ans et plus.

Consultez le document concernant les standards.

Pour les garçons

Un standard GAC 12&U a été déterminé approximativement en ajoutant 3,5 % au GAC 13&U. Le standard de référence résultant a été utilisé pour déterminer le standard AA pour tous les groupes d'âge de la même manière que les standards des filles; un facteur de 25 % a été ajouté à la référence pour le groupe d'âge 11 ans et moins, +20 %= 12 ans, +17,5 % =13 ans, +15 %= 14 ans, +12,5 % =15 ans, +10 % =16 ans et plus.

Consultez le document concernant les standards.

## NOUVEAU STANDARD A

Le standard A sera déterminé en fonction du standard AA du groupe d'âge inférieur. Le standard A du groupe 12 ans sera le standard AA du groupe 11 ans.

Consultez le document concernant les standards.

## Saison 2016-2017

Compétitions développement : pas de standard

Compétition invitation : 3 standards B

Coupe MLT : 1 standard A

Championnat de printemps : 1 standard A

Championnat d'été : 2 standard A

Coupe NB ouverte : 1 standard AA